

# Compte Rendu du Conseil Municipal de Châtillon-en-Diois

## du 15 avril 2016

La séance débute à : 20h30

### Présents :

Eric VANONI, Christiane PUECH, Roger ORAND, Grégory BONNIOT, Jean-Paul COLLETTE, Philippe DELHOMME, Jean-Philippe GENIN, Martine GRECO, Florent MARCEL, Sylvette MARTIN, Colette MOREAU, Bernard RAVET

**Excusés :** Caroline MIZZI, Jacques MALOD

**Absents :**

**Pouvoirs :** Caroline MIZZI a donné son pouvoir à Christiane PUECH  
Jacques MALOD a donné son pouvoir à Jean-Paul COLLETTE

**Secrétaire de séance :** Colette Moreau

### 1) **UTN REYSSET**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de création d'une résidence touristique par M. Nicolas Reysset, Ce projet touristique présente l'intérêt d'augmenter les capacités d'hébergement du territoire par une offre tournée vers la le développement durable. Une délibération doit être prise pour que le projet puisse être transmis au Préfet. Le projet est adopté par 13 voix pour et une abstention.

### 2) **Tarifs Camping**

Un règlement du camping et une fiche tarifaire sera remis aux campeurs à leur arrivée o /© La saison se présente bien, la période Juillet Août est presque complète. Le bilan 2015 est positif: 20540 nuitées pour un CA de 198452 euros. Les tarifs sont adoptés à l'unanimité .

### 3) **Tarifs piscines**

Les tarifs de 2015 sont reconduits pour 2016. Tarifenfant de 14 à 16 ans, adulte à partir de 17 ans. La piscine sera ouverte du 14 Juin au 11 Septembre Tarifs adoptés à l'unanimité.

### 4) **Demande de subvention complémentaire**

L'association Lsemouve demande une subvention pour un spectacle autour de l'opéra . Une somme de 500 euros sera versée si le spectacle à lieu. Demande acceptée à l'unanimité .

### 5) **SCOT position de la commune**

Vote à l'unanimité pour que le SCOT reste dans la communauté du Diois.

### 6) **Programme travaux divers**

- Pose d'un grillage au fond du camping pour éviter que les ballons tombent dans le Bez.
- Pose d'une dalle le tout pour 4000 euros.
- Propositions acceptées à l'unanimité.
- Aire Naturelle : changement du chauffe eau à gaz par un chauffe eau électrique.
- Nettoyage du bâtiment plus peinture.
- Août une équipe de scouts l'occupera, pendant cette période ils nettoieront le jardin public.
- Petits travaux à la salle des fêtes : électricité (chemin de cable, prise supplémentaire)
- Electricité au bâtiment de la CUMA.
- Aménagement, en 2017,de la place des écoles.

- Création d'un réseau d'eau potable dans le but d'enlever l'eau du trop plein.
- Réseau viol Porte Neuve.
- Egoûts chez Chaffois pour desservir la Condamine.
- Achats de matériel : tondeuse, balayeuse mécanique.

## **7 ) Parcelle communale Herbier du Diois**

Le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il avait été décidé, par délibération du 4 novembre 2013 de vendre à « L'Herbier du Diois » la parcelle AD521. La Société a changé de dénomination en "L'Herbier du Diois Immobilier".

A l'unanimité, le CM décide d'autoriser le Maire à signer la résiliation du compromis du 20 février 2014 avec "L'Herbier du Diois" et à signer devant Notaire un nouveau compromis avec "L'Herbier du Diois Immobilier".

## **8 ) Questions diverses**

Pour le projet de la maison médicale, réunir tous les partenaires possibles. Faire une recherche de médecin. Le CAUE viendra le 11 mai à 9 h pour connaître les lieux de la mairie et nous faire des propositions pour l'aménagement de la mairie.

La séance est levée à 22 h 15